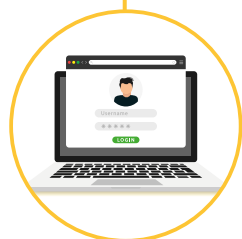


ADOPTEZ-VOUS LES BONNES PRATIQUES AU QUOTIDIEN POUR SÉCURISER DURABLEMENT LES DONNÉES QUI VOUS SONT CONFIÉES ?

Faites le point dès à présent
et passez à l'action avec ADNOV !



Ouvrez-vous des sessions
Windows et des logiciels
de gestion/métier sans
mot de passe ?

OUI NON



Bonne pratique :

Préservez l'identité numérique de chaque utilisateur autorisé et diminuez les risques d'accès aux données, en paramétrant une authentification forte et propre à chacun (identifiant et mot de passe à changer régulièrement).

Connectez-vous des clés
USB ou des disques durs
externes à votre système
d'information ?

OUI NON



Bonne pratique :

Limitez les connexions d'appareils externes et protégez votre équipement des menaces informatiques par un pare-feu et des antivirus (mis à jour régulièrement).



Utilisez-vous des
messageries classiques
pour envoyer ou recevoir
des fichiers ?

OUI NON



Bonne pratique :

Proscrivez ces outils pour transmettre des données sensibles, car ils ne sont pas sécurisés. Utilisez une messagerie sécurisée et chiffrez vos documents avec une clé de chiffrement (code à utilisation unique à transmettre au destinataire par un canal différent).

Sécurisez-vous
physiquement les
données qui vont sont
confiées ?

OUI NON



Bonne pratique :

Rangez les documents contenant des données sensibles dans un placard fermé à clé, détruisez-les avec un broyeur, sécurisez vos bureaux (alarme anti-intrusion et caméras de sécurité à activer en horaires de fermeture).

Focus sous-traitant

Responsable de traitement & sous-traitant, vous êtes concernés par le RGPD*.

En qualité de responsable de traitement, vous êtes concerné si vous confiez la gestion de vos données personnelles à des prestataires sous-traitants (exemple : SSII, intégrateurs de logiciels, hébergeurs de données). En qualité de sous-traitant, vous êtes concernés si votre entreprise traite des données personnelles pour le compte d'un autre organisme.

Encadrez contractuellement le périmètre d'intervention de vos sous-traitants sur les données que vous leur confiez et qui impactent votre responsabilité.

UNE OFFRE ADAPTÉE AUX BESOINS DE VOTRE ORGANISATION

1

EXTERNALISER

la gestion de sa conformité



DPO*
EXTERNALISÉ

2

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

dans ses missions de DPO
#Audit #Cartographie #AIPD
#Simulation contrôle CNIL



AUDIT &
ACCOMPAGNEMENT
DPO*

3

MONTER EN COMPÉTENCE

sur sa mission de DPO



FORMATION
DPO*

4

DIFFUSER

la culture de la conformité



SENSIBILISATION RGPD
& CYBER-SÉCURITÉ

*Délégué à la Protection des Données



Savoir-faire éprouvé depuis 2008



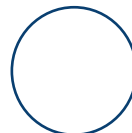
DPO externalisé de + 5000 clients



Connaissance de votre écosystème



+40 experts
Juristes en droit de protection des données et expérimentés en cybersécurité organisationnelle



Toujours proche de vous
Des équipes sédentaires et terrain en proximité, sur l'ensemble du territoire



+ 8000 audits déjà réalisés



Organisme de formation certifié
Qualiopi
processus certifié